

Labelisé Petite Cité de Caractère

Madame, Monsieur, chers amis,

Notre village est labélisé « **Petite Cité de Caractère** » depuis le 8 juin 2018.

Ce label est une reconnaissance nationale. Il récompense les années de travail consacrées à réhabiliter et moderniser notre beau village.

Avec sa position perchée, son architecture médiévale, son patrimoine atypique, notre commune rurale réunissait tous les critères d'une petite cité de caractère.

Au-delà d'une charte de qualité, nous adhérons à un réseau connu par le secteur touristique et reconnu par l'Etat. La dénomination Petites Cités de Caractère est une marque touristique de qualité très attractive et nationale. Elle est devenue la référence pour les Ministères de la Culture et du Tourisme.

Etre une Petite Cité de Caractère est un symbole fort. Ce label, à l'origine, reconnaissait d'anciennes villes ayant souvent vu leurs fonctions urbaines se réduire. Elles se sont retrouvées dans l'obligation de conserver et d'entretenir un héritage hors de proportion avec une capacité financière limitée ainsi qu'une faible population. Aujourd'hui, ce label reconnaît aussi les communes de petite taille à la fois rurale par leur implantation et urbaine par leur histoire et leur architecture, ayant un programme de réhabilitation et restauration de leur patrimoine.

La charte de qualité à laquelle se réfère la commission d'homologation consiste entre autre en un contrôle périodique auquel participent différents acteurs

- UDAP - DRAC - CAUE - Fondation du patrimoine - Conseil Départemental - acteurs de la culture et du tourisme - autour du projet patrimonial de la commune qui s'engage à entretenir, restaurer et mettre en valeur le bâti vernaculaire, à embellir et requalifier les espaces publics conformément aux exigences du site et à sa typologie.

Cette détermination a pour vocation d'accompagner les élus souhaitant concilier la valorisation de leur commune dans le respect du patrimoine. La région Auvergne Rhône-Alpes a créé une ligne particulière de subventions à l'intention de nos villages classés. Devant la baisse classique des aides de l'Etat, c'est un ballon d'oxygène qui est offert.

S'il convient d'aménager nos bourgs ruraux, il est surtout primordial de les ménager : simplicité des traitements au sol, sobriété des aménagements, polyvalence d'usage des espaces publics, respect des règles de l'art pour apporter une plus-value à un bien immobilier abandonné. Nos villages, qu'ils disposent d'un label ou pas, sont et font la France. Tous nos villages incarnent à la fois, le passé, le présent et le futur de nos territoires.

En auvergne, Le Broc rejoint, entre autres, les communes de Murat, Besse, Chateldon, Artonne, La Sauvetat...

Grâce aux différents supports médiatiques, Le Broc sera présent sur le site internet, mais aussi dans les publications et guides de visites des « Petites Cités de Caractère ».

Site Internet : <http://www.petitescitesdecaractere.com/fr>

Le Maire, Georges Chassany



Notre Restaurant

Adrien DESCOULS

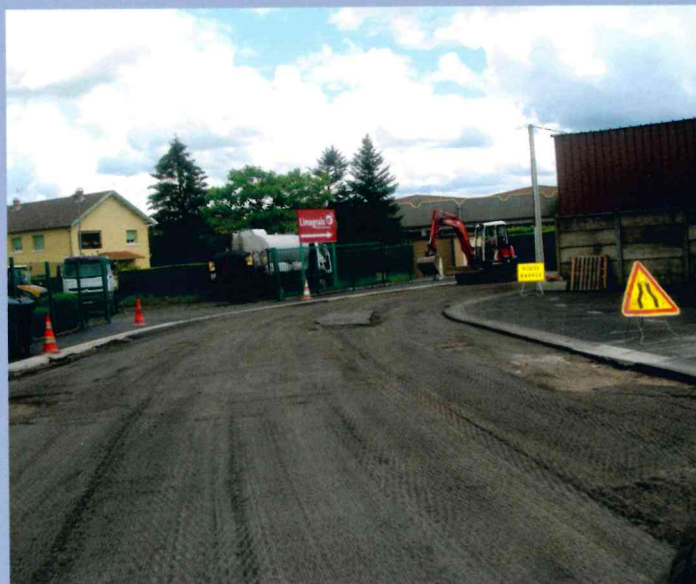
« ORIGINES » Son logo, un arbre qu'il a décidé de planter chez nous au Broc, ses profondes racines le représentent. Le tronc, son savoir faire de chef cuisinier, ses branches et feuilles, son ouverture vers l'autre, son sens de l'accueil, sa cuisine généreuse, des saveurs très fraîches jusqu'au subtil. Adrien, un jeune chef talentueux et sympathique. Nous sommes fiers de pouvoir compter sur ce cuisinier émérite. Souhaitons également la bienvenue à sa jeune brigade dynamique et hypermotivée.



Les voiries - Chapeau Rouge

Accès Rouchy - Limagrain - Route de l'aérodrome entièrement refaits

Nous avons procédé à la réfection des voiries du Chapeau rouge (impasse Rouchy- Limagrain) ainsi que la route de l'aérodrome (Multitransports - Gabriel). C'était devenu une nécessité au regard du très mauvais état de ces dernières (financement agglo).



La cour de l'école entièrement refaite



Pour une rentrée scolaire encore plus agréable, la mairie a procédé à la réfection complète de la cour de notre école. Le tapis neuf ne présente plus de défaut, le jeu à bascule devenu vieillissant a été également remplacé par un neuf. Les luminaires des classes ont été changés par des leds plus confortables au niveau de la lumière et beaucoup plus économes. Bonne rentrée aux enfants, parents et enseignants.

Maison des associations - Maison des Chasseurs

Dans notre commune, le patrimoine est partout présent, il est notre cadre de vie et de travail. C'est aussi pour cela qu'il est parfois difficile d'en avoir pleinement conscience. Ces notions doivent nous conduire à nous intéresser au patrimoine humain. Depuis fort longtemps nos associations espéraient pour leurs activités des lieux dédiés. Remercions-les pour leur patience. Les travaux ont débuté en juin. Après une pause estivale de trois semaines, ils reprennent à un rythme dynamique.



Nous pouvons espérer l'inauguration des deux entités pour cet hiver. Nos associations auront enfin leurs locaux confortables climatisés pour la maison des associations, équipés de points chauds et froids, tables, chaises, bien entendu les deux aux normes RT2012, avec accessibilité et stationnement.



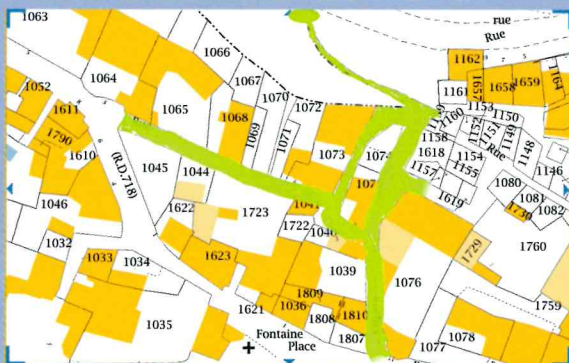
Ailes et Volcans

15 et 16 septembre 2018

Dans le ciel du Broc depuis notre terrain d'aviation
Un spectacle unique et grandiose (avec la participation de l'Agglo Pays d'Issoire)



Rue et sentier des roches



Des travaux importants pour 2019, du sous-sol à la surface, nous enfouirons l'ensemble des réseaux, une voirie neuve avec caniveau central et aménagements verts seront réalisés. Le sentier sera réaménagé et éclairé. Une aire de repos sera élaborée au sommet. Un banc vous permettra de profiter du panorama. La liaison du bourg ancien au plateau sera réalisée en totalité.

Journal local de Le Broc
Coordination, Conception, Réalisation, Impression :
Yucca One - Place des Safournières - 63500 Le Broc
04 11 93 05 21 - contact@yuccaone.com
Rédaction : Mairie de Le Broc
Photos : Mairie de Le Broc
Tirage : 500 exemplaires

Septembre 2018 - n°116



Notre commune s'inscrit dans une démarche de valorisation par le végétal et le fleurissement. Il s'agit peut-être que chacun de nous s'approprie son devant de porte avec une présence végétale naturelle et locale.

Etat Civil

Mariage

06/07/2018 : TROUSSARD Pierre Benoît
et GUTIERREZ Ana

Décès

28/06/2018 : ANGLADE Julien
05/07/2018 : COUDERT Serge
09/07/2018 : BENEZIT Claude
15/07/2018 : BOURASSET Louis

Mairie de Le Broc

Contact Mairie de Le Broc : 04 73 89 11 22

Horaires Mairie de Le Broc :

Lundi, Mardi, Jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h30

Permanence du Maire : Le vendredi de 13h30 à 15h

Les autres jours sur rendez-vous

